

COMPTES  
CONSOLIDÉS  
**2023**

# Bâtir le vivre ensemble





# Sommaire



**Comptes consolidés  
au 31 décembre 2023**

**2**

**Annexe aux comptes consolidés  
au 31 décembre 2023**

**6**

## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

### Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2023	2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	4	<b>3 937 195</b>	<b>3 642 063</b>
Achats consommés		(2 598 496)	(2 509 400)
Charges de personnel	5	(569 002)	(528 635)
Impôts, taxes et versements assimilés		(60 688)	(60 982)
Autres produits et charges ordinaires	6	30 740	27 074
<b>EBITDA</b>		<b>739 749</b>	<b>570 120</b>
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	6	(306 995)	(285 655)
<b>EBIT courant</b>		<b>432 754</b>	<b>284 465</b>
Produits et charges non ordinaires	7	4 870	6 270
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	7	(22 243)	(13 007)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>415 381</b>	<b>277 728</b>
Coût de l'endettement financier net		(50 817)	(31 155)
Autres produits financiers		37 773	31 900
Autres charges financières		(59 367)	(50 666)
<b>Résultat financier</b>	8	<b>(72 411)</b>	<b>(49 921)</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	11.1	10 129	12 697
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>353 099</b>	<b>240 504</b>
Impôts sur les résultats	9	(57 771)	(65 060)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>295 328</b>	<b>175 444</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires		36 903	19 357
<b>Part attribuable au Groupe</b>		<b>258 425</b>	<b>156 086</b>
Résultat net part du Groupe de base et dilué par action <i>(en euros)</i>		5,76	3,48

### État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	2022
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>295 328</b>	<b>175 444</b>
<b>Autres éléments non recyclables au compte de résultat</b>		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	(4 958)	30 649
Autres éléments non recyclables au compte de résultat	(1 991)	(9 744)
Impôt sur les éléments non recyclables	1 339	(6 617)
<b>Autres éléments recyclables au compte de résultat</b>		
Écarts de conversion	(120 911)	(20 849)
Couverture des flux de trésorerie	(1 659)	7 914
Impôt sur les éléments recyclables	4 012	(2 053)
<b>Autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(124 168)</b>	<b>(700)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>171 160</b>	<b>174 744</b>
Part attribuable aux intérêts minoritaires	23 542	11 403
<b>Part attribuable au Groupe</b>	<b>147 618</b>	<b>163 341</b>

## État de la situation financière consolidée

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	10.1	1 185 026	1 204 814
Autres immobilisations incorporelles	10.2	174 173	183 066
Immobilisations corporelles	10.3	2 582 394	2 504 926
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.4	185 416	193 122
Immeubles de placement	10.5	30 706	32 124
Participations dans des entreprises associées	11.1	84 861	80 804
Actifs d'impôts différés	9	112 229	126 212
Créances et autres actifs financiers non courants	11.2	241 811	269 651
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>4 596 617</b>	<b>4 594 719</b>
Stocks et en-cours	12.1	568 705	560 795
Clients et autres débiteurs	12.2	491 986	464 216
Actifs d'impôts exigibles		3 092	45 201
Autres créances	12.3	193 487	204 690
Actifs destinés à être cédés	11.1	16 910	21 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	493 547	503 597
<b>Total des actifs courants</b>		<b>1 767 728</b>	<b>1 800 279</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>6 364 344</b>	<b>6 394 998</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>PASSIF</b>			
Capital		179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Autocontrôle		(41 891)	(47 097)
Réserves consolidées		3 230 128	3 003 393
Réserves de conversion		(646 331)	(558 838)
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>2 732 713</b>	<b>2 588 265</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>285 157</b>	<b>274 529</b>
<b>Total capitaux propres</b>	14	<b>3 017 870</b>	<b>2 862 794</b>
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	15.1	88 045	86 355
Autres provisions supérieures à un an	15.2	134 286	123 413
Dettes financières et options de vente	16.1	1 416 572	1 672 772
Obligations locatives supérieures à un an	16.1	155 718	161 045
Impôts différés passifs	9	273 349	325 188
Autres passifs non courants		18 696	21 594
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 086 665</b>	<b>2 390 367</b>
Autres provisions inférieures à un an	15.2	21 943	12 570
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16.1	335 956	242 161
Obligations locatives à moins d'un an	16.1	45 153	47 537
Fournisseurs et autres créditeurs	17.1	503 490	540 374
Passifs d'impôts exigibles		18 522	14 814
Autres dettes	17.2	334 745	284 381
<b>Total des passifs courants</b>		<b>1 259 810</b>	<b>1 141 837</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 346 474</b>	<b>3 532 204</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>6 364 344</b>	<b>6 394 998</b>

## État des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>2023</b>	2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>295 328</b>	<b>175 444</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(10 129)	(12 697)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7 489	7 057
<b>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>			
■ ajustements pour dotations aux amortissements et provisions		343 521	303 434
■ impôts différés		(28 680)	6 803
■ plus- ou moins-values de cession		(22 196)	(5 377)
■ gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		3 951	(14 688)
■ autres		(381)	1 055
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>588 900</b>	<b>461 031</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>		19 364	(104 132)
<b>Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>	18.1	<b>608 265</b>	<b>356 899</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :</b>			
■ immobilisations corporelles et incorporelles		(328 984)	(422 356)
■ immobilisations financières		(15 115)	(28 505)
<b>Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :</b>			
■ immobilisations corporelles et incorporelles		28 777	13 975
■ immobilisations financières		3 244	4 392
Incidence des variations de périmètre		(861)	(45 404)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	18.2	<b>(312 939)</b>	<b>(477 898)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés		(93 592)	(82 355)
Émissions d'emprunts	16.1	170 077	462 197
Remboursements d'emprunts	16.1	(329 194)	(138 328)
Remboursements des dettes locatives	16.1	(51 335)	(58 414)
Acquisitions d'actions propres		(16 690)	(18 366)
Cessions – attributions d'actions propres		19 246	20 191
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(301 488)</b>	<b>184 926</b>
Incidence des variations de cours des devises		(25 953)	(23 022)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>(32 114)</b>	<b>40 905</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	13.2	471 347	430 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13.2	439 232	471 347

(1) - Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : -54 millions d'euros au 31 décembre 2023 et -81,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

- Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : -34,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 dont -9,6 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16 et -37,6 millions d'euros au 31 décembre 2022 dont -9,2 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16.

## État de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(52 018)</b>	<b>2 800 579</b>	<b>(579 950)</b>	<b>2 359 418</b>	<b>246 681</b>	<b>2 606 099</b>
Ajustements liés à l'application d'IAS 29	-	-	-	58 610	-	58 610	7 313	65 923
<b>Au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 retraité</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(52 018)</b>	<b>2 859 189</b>	<b>(579 950)</b>	<b>2 418 028</b>	<b>253 994</b>	<b>2 672 022</b>
Résultat annuel	-	-	-	156 086	-	156 086	19 357	175 444
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(13 858)	21 112	7 254	(7 954)	(700)
<b>Résultat global</b>	-	-	-	<b>142 228</b>	<b>21 112</b>	<b>163 340</b>	<b>11 403</b>	<b>174 744</b>
Dividendes distribués	-	-	-	(73 042)	-	(73 042)	(9 299)	(82 341)
Variation nette des actions propres	-	-	4 921	(3 030)	-	1 891	-	1 891
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(13 330)	-	(13 330)	12 458	(872)
Réserves hyperinflation	-	-	-	56 602	-	56 602	7 165	63 767
Autres variations	-	-	-	34 776	-	34 776	(1 192)	33 584
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(47 097)</b>	<b>3 003 393</b>	<b>(558 838)</b>	<b>2 588 265</b>	<b>274 529</b>	<b>2 862 794</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(47 097)</b>	<b>3 003 393</b>	<b>(558 838)</b>	<b>2 588 265</b>	<b>274 529</b>	<b>2 862 794</b>
Résultat annuel	-	-	-	258 425	-	258 425	36 903	295 328
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(23 314)	(87 493)	(110 807)	(13 361)	(124 168)
<b>Résultat global</b>	-	-	-	<b>235 111</b>	<b>(87 493)</b>	<b>147 618</b>	<b>23 542</b>	<b>171 160</b>
Dividendes distribués	-	-	-	(73 227)	-	(73 227)	(20 400)	(93 627)
Variation nette des actions propres	-	-	5 206	(2 691)	-	2 515	-	2 515
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(449)	-	(449)	(26)	(475)
Réserves hyperinflation	-	-	-	65 895	-	65 895	7 460	73 355
Autres variations	-	-	-	2 096	-	2 096	52	2 148
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>179 600</b>	<b>11 207</b>	<b>(41 891)</b>	<b>3 230 128</b>	<b>(646 331)</b>	<b>2 732 713</b>	<b>285 157</b>	<b>3 017 870</b>

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises au 31 décembre 2023 et 2022 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dollar américain	51 291	72 246
Franc suisse	297 171	252 335
Livre turque	(441 006)	(366 219)
Livre égyptienne	(122 753)	(123 466)
Tengué kazakh	(131 138)	(115 936)
Ouguiya mauritanien	(14 655)	(6 959)
Réal brésilien	(55 400)	(68 922)
Roupie indienne	(229 841)	(201 917)
<b>TOTAL</b>	<b>(646 331)</b>	<b>(558 838)</b>

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023****Sommaire**

<b>PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>7</b>
NOTE 1 Principes comptables généraux	7
NOTE 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation	10
NOTE 3 Faits marquants	12
<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>12</b>
NOTE 4 Chiffre d'affaires	13
NOTE 5 Charges de personnel et effectifs	13
NOTE 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires	14
NOTE 7 Produits, charges et dotations non ordinaires	14
NOTE 8 Résultat financier	15
NOTE 9 Impôts sur les résultats	15
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE</b>	<b>17</b>
NOTE 10 Immobilisations corporelles et incorporelles	17
NOTE 11 Coentreprises et autres actifs non courants	24
NOTE 12 Actifs circulants	26
NOTE 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
NOTE 14 Capital social	28
NOTE 15 Provisions	29
NOTE 16 Endettement net et instruments financiers	33
NOTE 17 Passifs circulants	39
NOTE 18 Flux de trésorerie	39
<b>INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>40</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>42</b>
NOTE 19 Rémunération des dirigeants	42
NOTE 20 Transactions avec les entreprises liées	42
NOTE 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes	43
NOTE 22 Événements postérieurs à la clôture	43
NOTE 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2023	43



## PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### Informations générales

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de Vicat SA et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe, dont le siège social est situé 4 rue Aristide Bergès – Les Trois Vallons – 38080 L'Isle-d'Abeau, est spécialisé dans les métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi, des granulats ainsi que par la commercialisation d'autres produits et services complémentaires.

Ces comptes ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 12 février 2024, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 12 avril 2024 pour approbation.

## NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

### 1.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2023. Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2023 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2023 présentent des informations comparatives avec l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Nouvelles normes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Plusieurs nouveaux textes sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 parmi lesquels :

- amendement IAS 1 « Présentation des états financiers » : amélioration des informations relatives aux politiques comptables communiquées en annexes ;
- amendement IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » : clarification sur la définition d'une estimation comptable ;
- amendement IAS 12 « Impôts sur le résultat » : impôts différés relatifs à des actifs et passifs issus d'une transaction unique ;
- IFRS 17 « Contrat d'assurance » ;
- amendement IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Pilier II ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Les principales dispositions liées à la promulgation en France de la loi sur la réforme des retraites prévoient un recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation requise pour l'obtention du taux plein pour atteindre 43 ans et la suppression des régimes spéciaux pour les nouveaux embauchés. L'impact de la réforme des retraites en France a été comptabilisé, conformément aux dispositions d'IAS 19, dans le coût des services passés et n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2023.

En date du 13 septembre 2023, la Cour de cassation a rendu trois décisions dans lesquelles elle fait appliquer le droit européen en matière de congés payés et écarte le droit français. En l'espèce, il est maintenant retenu qu'un salarié en arrêt maladie (personnel ou professionnel) continue d'acquiescer ses congés. Tous les salariés (en poste ou ayant quitté l'entreprise) ont la possibilité de demander à leur employeur ou ex-employeur un rattrapage sur les trois dernières années. Notre analyse ne montre pas de risque significatif pour les comptes du Groupe au 31 décembre 2023.

Enfin, concernant l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises multinationales et des groupes nationaux introduite dans la législation française par la loi de finances pour 2024 (Pilier III), le Groupe bénéficie au 31 décembre 2023, de l'exemption temporaire introduite par l'amendement IAS 12 « Réforme fiscale internationale », liée à la comptabilisation des impôts différés au titre de Pilier II.

À la date de clôture des comptes 2023, notre analyse est encore en cours pour évaluer l'impact de cette nouvelle législation. Le Groupe devrait toutefois pouvoir se prévaloir des régimes de protection prévus par la loi qui permettent, à l'aide de calculs simplifiés effectués notamment à partir des données de la déclaration pays par pays, d'être dispensé d'impôts complémentaires. Ainsi, au vu des premiers calculs effectués sur l'exercice 2024, le Groupe ne devrait pas avoir à acquiescer d'impôt complémentaire au titre de l'exercice 2024.

## Normes comptables, amendements et interprétations publiées mais non encore d'application obligatoire

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne dont l'application sera obligatoire en 2024.

Parmi ces normes on retrouve notamment :

- l'amendement IAS 1 « Présentation des états financiers » : classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ;
- les amendements IAS 7 et IFRS 7 : « Accord de financement de fournisseurs » ;
- l'amendement IFRS 16 « Passif de location relatif à une cession-bail » ;
- l'amendement IAS 21 « Absence d'échangeabilité ».

Ces textes sont en cours d'analyse, mais le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs.

## 1.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture et les actifs et passifs non monétaires concernés par IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence directe sur les états financiers soient faites par la Direction du Groupe. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (note 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 15.1) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (note 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur et l'exposition au risque de crédit (note 16) ;

- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (note 9) ;
- les estimations des actifs et passifs d'une activité dans le cadre des regroupements d'entreprise (note 10.1) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (note 10.1) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (note 12.1 relatives aux quotas d'émission) ;
- la définition de certains contrats de location, la détermination de leur durée (période exécutoire), en particulier la qualification des périodes de renouvellement comme étant raisonnablement certaines ou pas, ainsi que la détermination des taux d'actualisation y afférents (note 10.4).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

## Incidences des risques climatiques sur les états financiers

Les risques climatiques supportés par le Groupe sont principalement des risques de transition. En effet, du fait de l'intensité énergétique de son activité et de la nature du processus de production, le Groupe est émetteur de gaz à effet de serre. À cet égard, le Groupe s'engage au quotidien dans une transition écologique et environnementale avec pour objectif une réduction progressive de ses émissions de CO<sub>2</sub> des scopes 1, 2 et 3 et l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à horizon 2050. Cet engagement de transition se reflète dans la planification stratégique du Groupe afin de faire évoluer ses moyens de production (outils et process) et d'orienter ses positionnements de marché (avec le développement de nouveaux produits ou services innovants).

Vicat est également exposé sur certains de ses sites de production aux risques physiques qui se manifestent par la survenance d'événements météorologiques extrêmes. Ce type d'événement (dont la fréquence varie) pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part perturber les opérations des filiales concernées.

Les risques de transition (qu'ils soient initiés par le Groupe ou imposés pour certaines de ses filiales par le cadre réglementaire) ou les risques physiques correspondants peuvent avoir des incidences sur les états financiers du Groupe. L'ensemble de ces risques sont identifiés et évalués à chaque clôture afin de retranscrire de la manière la plus fidèle possible leurs impacts dans les états financiers :

### Les émissions de gaz à effet de serre

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les grands établissements industriels européens sont autorisés à acheter et à vendre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Ce système, reposant sur la directive ETS (*Emissions Trading Scheme*), permet aux entreprises européennes dépassant leurs plafonds d'émissions d'acheter des quotas et contribue à atteindre les objectifs de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto. La législation qui régit ces émissions de CO<sub>2</sub> réduit progressivement les quotas alloués gratuitement tout en élargissant le périmètre des installations industrielles qui y sont soumises. Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'un solde de quotas de

4 653 milliers de tonnes dans le système ETS, non valorisés dans le bilan (pour une valeur de marché de 372 millions d'euros) qu'il entend conserver pour faire face à ses besoins de restitutions des années à venir. Des réglementations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont en développement dans d'autres pays, avec des systèmes parfois équivalents au système ETS, comme en Californie aux États-Unis. Le Groupe appelle de ses vœux la mise en place de réglementations applicables à l'ensemble des acteurs,

sur les différents marchés où il opère, pour favoriser une action énergique de réduction des émissions tout en permettant la facturation des coûts correspondants aux clients. Toutefois, la diminution des allocations gratuites de quotas ainsi que la hausse des prix de ces derniers peuvent à terme avoir un impact sur les états financiers du Groupe (si le recours à l'achat de quotas payants ne pouvait pas être répercuté dans le prix de vente).

## Quota CO<sub>2</sub> ETS

<i>(en milliers de tonnes)</i>	2022	Attributions	Restitutions	2023
France	4 445	1 761	(1 826)	4 380
Autres pays	212	483	(422)	273
<b>TOTAL</b>	<b>4 657</b>	<b>2 244</b>	<b>(2 248)</b>	<b>4 653</b>

### L'évaluation des immobilisations

La transition climatique entreprise par le Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'accompagne d'investissements ciblés d'ici à 2050.

Ces nouveaux investissements ainsi que l'émergence de nouvelles technologies et l'obsolescence de certaines autres pourraient avoir une incidence sur l'estimation de la durée d'utilité ou la valeur résiduelle d'un actif qui se traduirait dans les comptes par une dépréciation ou une mise à jour des plans d'amortissement (cf. note 10.3). À ce jour, le Groupe n'a constaté aucune rupture technologique ayant un effet significatif sur la valeur résiduelle ou la durée d'utilité des immobilisations. Les risques physiques liés aux aléas climatiques pourraient se traduire principalement par des dommages sur nos installations et par des coûts de remise en état.

### L'évaluation des stocks

La transition climatique pourrait engendrer l'obsolescence de certains stocks ou générer de nouveaux coûts de production. Si la valeur nette de réalisation devenait inférieure à la valeur comptable des stocks, le Groupe pourrait être amené à constater une dépréciation (cf. note 12.1).

La rotation rapide des principaux éléments constituant les stocks du Groupe nous permet d'exclure le risque d'obsolescence de ces derniers sans pour autant exclure d'éventuelles dépréciations liées aux risques physiques imputables à des aléas climatiques.

### L'évaluation des provisions

Les provisions présentées dans les états financiers consolidés répondent aux obligations et législations actuelles des différentes géographies où opère le Groupe y compris celles relatives aux enjeux climatiques (cf. note 15.2). Ces évaluations sont revues périodiquement afin de prendre en compte toutes les nouvelles obligations liées aux enjeux climatiques.

### La réalisation des tests de dépréciation des *goodwills*

Le Groupe s'assure que les hypothèses retenues pour ces tests tiennent bien compte de toutes les obligations réglementaires connues liées au climat et des conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les flux de trésorerie futurs dans le respect de la méthodologie imposée par la norme IAS 36 (chiffre d'affaires, coûts, investissements, etc.) (cf. note 10.1). Les flux financiers sont mis à jour avec les impacts connus des technologies de décarbonation qui seront mises en place sur l'horizon 2030, les impacts envisagés sur l'évolution des prix de vente et la consommation des quotas de CO<sub>2</sub> stockés depuis plusieurs années dans les pays du Groupe soumis à réglementation carbone (France, Suisse, Italie, Californie). Au-delà de 2030, il est pour le moment plus difficile pour le Groupe d'estimer les technologies qui seront mises en place pour décarboner ses activités, les changements réglementaires envisagés sur ses différents marchés, et les impacts sur ses clients. Les hypothèses des flux de trésoreries sont donc estimées au mieux des connaissances à aujourd'hui de ces éléments, l'hypothèse principale étant que le marché acceptera à terme un surcoût carbone des matériaux de construction à base de ciment dans les pays soumis à réglementation climatique.

## NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES RELATIFS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

#### Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur une entité ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ;
- et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par ailleurs, le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

#### Coentreprises et entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Participations dans des entreprises associées ».

Lorsque le contrôle conjoint est avéré et que la forme légale du véhicule juridique établit une transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat, la coentreprise est qualifiée d'activité conjointe. Ce type de partenariat est alors comptabilisé dans les comptes du Groupe ligne à ligne à hauteur de sa quote-part effective.

La liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2023 figure dans la note 23.

### 2.2 Regroupement d'entreprises

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les *goodwills* (cf. note 10.1) issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

## Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle. Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :
  - soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
  - soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » :

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	2023		2022	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Réal brésilien	5,36	5,40	5,64	5,44
Franc suisse	0,93	0,97	0,98	1,01
Livre égyptienne	34,10	33,14	26,48	20,14
Roupie indienne	91,90	89,32	88,17	82,71
Tengué kazakh	501,27	493,28	491,68	484,53
Ouguiya mauritanien	43,46	39,49	39,17	38,79
Livre turque	32,65	32,65	19,96	19,96
Dollar américain	1,11	1,08	1,07	1,05
Franc CFA	655,96	655,96	655,96	655,96

## 2.3 Monnaies étrangères

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

### Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges du compte de résultat, hors pays dont les économies sont qualifiées d'hyperinflationnistes, et les flux du tableau des flux de trésorerie sont convertis en euro en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

## NOTE 3 FAITS MARQUANTS

### Environnement macroéconomique et activité

L'année 2023 a été marquée par un reflux de l'inflation des coûts énergétiques, notamment au second semestre, mais l'inflation sous-jacente (salaires et coûts de maintenance) reste sensible. Ces effets ont pu être compensés grâce à la capacité du Groupe à augmenter ses prix de vente sur la quasi-totalité des zones dans lesquelles il opère. La demande dans les pays développés est en léger retrait compte tenu de l'impact de l'inflation et de la hausse des taux sur le secteur résidentiel. La demande dans les pays émergents a été caractérisée par une bonne performance en zones Méditerranée et Asie.

En France, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé en 2023, soutenu par une augmentation sensible des prix de vente permettant de compenser l'inflation des coûts, le ralentissement de la demande, notamment lié à la faiblesse du résidentiel, qui s'est accélérée au second semestre.

En Europe (hors France) : en Suisse, le chiffre d'affaires est resté stable en 2023 à périmètre et change constants. La hausse des prix de vente, afin de couvrir les effets de l'inflation des intrants sur les marges, a permis de compenser le recul de la demande en Suisse qui semble en voie de stabilisation sur un point bas. L'Italie enregistre une bonne performance sur l'exercice, soutenue par des prix de vente en forte progression et une croissance de la demande.

Sur la zone Amériques : aux États-Unis, l'activité du Groupe a été contrastée avec, d'une part, un ralentissement en Californie en conséquence notamment de conditions météorologiques très défavorables au premier semestre et, d'autre part, la montée en puissance du nouveau four de Ragland dans le Sud-Est qui a plus que compensé ces effets non-récurrents. En conséquence, le chiffre d'affaires a fortement progressé aux États-Unis, soutenu par une solide dynamique de prix sur la période. Au Brésil, les volumes sont en léger retrait sur l'année, impactés par le ralentissement macroéconomique, notamment en région Centre-Ouest. Dans un contexte de forte inflation, les hausses de prix ont été sensibles.

En zone Asie : En Inde, l'activité a été contrastée sur l'année avec un premier semestre impacté par des coûts élevés des intrants. Les volumes ont fortement progressé au second semestre grâce à un regain de compétitivité coût, permettant une hausse sur l'ensemble de l'année. Sur l'année, les prix sont restés globalement stables. Au Kazakhstan, l'activité du Groupe a été impactée par un goulot d'étranglement logistique au premier semestre qui a sensiblement contraint les livraisons. Cette situation s'est normalisée au second semestre avec des volumes en progression sur l'année dans un contexte de prix légèrement défavorable.

En zone Méditerranée : En Turquie, malgré un contexte macroéconomique marqué par une situation d'hyperinflation, l'activité est en forte progression. La demande reste solide avec des volumes et des prix en hausse. En Égypte, l'activité a progressé en 2023 : des opportunités d'exportation ont permis de compenser la faiblesse de la demande domestique. Les prix de vente ont fortement progressé pour compenser les effets de l'inflation dans un contexte concurrentiel toujours encadré par l'intervention des pouvoirs publics.

En zone Afrique, l'activité du Groupe a progressé, grâce à une hausse de prix ciment ainsi qu'une bonne performance du Granulat au Sénégal, une normalisation des volumes au Mali ainsi qu'une bonne dynamique prix/volume en Mauritanie.

### Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice 2023 a été impacté par la forte dépréciation de la livre turque et de la livre égyptienne et dans une moindre mesure de l'affaiblissement du dollar et de la roupie indienne par rapport à l'euro. Ces effets ont été partiellement compensés par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse. Il en résulte sur la période un effet de change négatif de -417 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de -64 millions d'euros sur l'EBITDA.

Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion négatifs sur l'année 2023 pour un montant global de -101 millions d'euros.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### Définition des indicateurs de gestion

#### EBITDA

L'EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*/Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) se calcule en sommant le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et les taxes d'exploitation et les autres charges et produits ordinaires.

#### EBIT courant

L'EBIT courant (*Earning Before Interest and Tax*/Résultat avant intérêts et impôts) se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

**NOTE 4 CHIFFRE D'AFFAIRES****Méthode comptable****Chiffre d'affaires**

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe

dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients. Les ventes du Groupe sont majoritairement constituées de biens et services ne formant qu'une seule obligation de prestation dans la mesure où la promesse de fournir le service ou le bien ne peut pas être identifiée séparément, le groupe Vicat proposant à ses clients des services intégrés à la fourniture du produit.

**Saisonnalité**

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Ainsi le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres,

pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

(en milliers d'euros)	2023	2022
Ventes de biens	3 646 687	3 349 184
Ventes de services	290 508	292 879
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 937 195</b>	<b>3 642 063</b>

**Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants**

(en milliers d'euros)	2023	Variations de périmètre	Variations de change	2023 Périmètre et change constants	2022
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 937 195</b>	-	(417 061)	<b>4 354 256</b>	<b>3 642 063</b>

**NOTE 5 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS**

(en milliers d'euros)	2023	2022
Salaires et traitements	429 599	396 927
Charges sociales	131 618	125 794
Participation des salariés (sociétés françaises)	7 785	5 913
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>569 002</b>	<b>528 635</b>
<i>Effectifs moyens des sociétés intégrées</i>	9 903	9 745

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat.

Le cours d'attribution de la participation est déterminé en fonction de la moyenne des 20 cotations ayant précédé la date d'attribution.

**Paiements fondés sur des actions**

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 9 avril 2021 ont décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuites d'actions de 271 497 actions qui seront livrées par tranches annuelles, sur une durée variable selon les bénéficiaires pouvant aller jusqu'en 2037.

Ce plan, mis en place en compensation partielle d'un régime de retraite Article 39 qui a été dénoncé, est destiné à certains cadres exerçant des fonctions de direction dans le Groupe ainsi qu'à certains mandataires sociaux. Ce plan est soumis à une condition de présence. En cas de non-respect de cette condition de présence lors des échéances de livraison annuelles, seules les actions déjà livrées seront conservées par le bénéficiaire. Ce plan prévoit notamment pour chaque tranche une période d'acquisition d'un an augmentée de la période d'acquisition de la période précédente et une période de conservation de cinq ans limités à la présence dans le Groupe.

En application d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », le Groupe a estimé la valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux en date d'attribution à 11 620 milliers d'euros. Cette évaluation se base sur un cours de l'action en date d'attribution, déduction faite d'une perte de dividende attendue sur la période, soit une juste valeur de 42,8 euros par action. Cette charge sera enregistrée en charges de personnel sur la période au prorata de l'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres.

Au titre de l'exercice 2023, le montant enregistré en charges de personnel au titre de ce plan s'élève à 1 630 milliers d'euros (3 546 milliers d'euros en 2022).

Date de l'Assemblée	9 avril 2021
Date du Conseil d'Administration	9 avril 2021
<b>Nombre total d'actions attribuées</b>	<b>271 497</b>
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2023	(69 754)
Nombre cumulé d'actions caduques ou annulées	-
<b>Actions attribuées gratuitement restantes au 31 décembre 2023</b>	<b>201 743</b>

## NOTE 6 AUTRES PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS ORDINAIRES

### Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités

d'assurances, les redevances de brevets, les ventes d'excédents de CO<sub>2</sub>, les revenus locatifs et immeubles de placement, et certaines charges liées à des sinistres ou litiges ainsi que certaines subventions d'exploitation.

(en milliers d'euros)	2023	2022
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(247 870)	(226 286)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	(51 972)	(54 363)
Dotations nettes aux provisions	(7 153)	(5 006)
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES</b>	<b>(306 995)</b>	<b>(285 655)</b>
Résultat sur cessions d'actifs	5 068	5 278
Produits des immeubles de placement et de locations d'actifs	7 581	7 161
Subventions d'exploitation	3 788	3 447
Autres	14 302	11 188
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES</b>	<b>30 740</b>	<b>27 074</b>

## NOTE 7 PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS NON ORDINAIRES

### Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent d'événements non récurrents dans la performance du Groupe. On retrouve par exemple parmi ces produits ou charges les plus- ou moins-values de cession d'actif significatives et inhabituelles, les dépréciations ainsi que certaines charges de restructuration.

(en milliers d'euros)	2023	2022
Produits et charges non ordinaires <sup>(1)</sup>	4 870	6 270
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires <sup>(2)</sup>	(22 243)	(13 007)
<b>TOTAL</b>	<b>(17 373)</b>	<b>(6 737)</b>

(1) Incluant principalement au 31 décembre 2023 un produit lié à la vente d'un terrain en Suisse, et une charge de -1,2 million d'euros (produit de 11,8 millions d'euros au 31 décembre 2022) chez Ciplan couvert par la garantie ferme et irrévocable apportée par l'actionnaire minoritaire au titre des litiges relatifs à la période antérieure à l'acquisition.

(2) Incluant principalement au 31 décembre 2023, une dépréciation de certaines opérations égyptiennes pour -13,4 millions d'euros et une reprise de provisions pour risques et charges chez Ciplan à hauteur de 1,2 million d'euros pour lesquelles la Société a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire (dotation aux provisions -11,8 millions d'euros au 31 décembre 2022) au titre des litiges indemnisables provisionnés, relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat (note 11.2).



**NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	2022
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	49 963	30 083
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(87 199)	(66 767)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(9 630)	(9 159)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 951)	14 688
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(50 817)</b>	<b>(31 155)</b>
Dividendes	1 437	985
Gains de change	24 067	16 819
Reprises financières de provisions	293	1 467
Résultat sur cession de titres	-	99
Autres produits	11 977	12 530
<b>Autres produits financiers</b>	<b>37 773</b>	<b>31 900</b>
Pertes de change	(32 547)	(24 482)
Dotations financières aux provisions	(12 866)	(4 282)
Charge d'actualisation	(4 227)	(3 613)
Perte sur la situation monétaire nette (IAS 29)	(2 396)	(12 317)
Autres charges	(7 330)	(5 973)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(59 367)</b>	<b>(50 666)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(72 411)</b>	<b>(49 921)</b>

**NOTE 9 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS****Méthode comptable**

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Conformément au nouvel amendement relatif aux impôts différés actifs et passifs issus d'une transaction unique, par exemple les contrats de location, une analyse des impacts a été menée sur les droits d'utilisation générant des impôts différés passifs et les dettes de loyers générant des impôts différés actifs.

Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés. Une incertitude concernant le traitement comptable des risques liés aux impôts sur le résultat et à la non-acceptation par les autorités fiscales du traitement fiscal retenu est comptabilisée en actif/passif d'impôts sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par l'administration fiscale. Chaque incertitude, analysée individuellement, est évaluée, soit en utilisant le montant le plus probable, soit par la moyenne pondérée des différents scénarios possibles.

**Composante de la charge d'impôt**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	2022
Impôts exigibles	(86 451)	(58 257)
Impôts différés	28 680	(6 803)
<b>TOTAL</b>	<b>(57 771)</b>	<b>(65 060)</b>

À la suite de l'adoption en Turquie des règles d'hyperinflation par les autorités fiscales locales en fin d'année 2023, toutes les bases fiscales ont été réévaluées pour compenser l'effet de l'inflation. Cette réévaluation a généré la reconnaissance dans le compte de

résultat du Groupe d'un montant d'impôts différés actif, concernant notamment les immobilisations corporelles, pour un montant de 760 millions de livres turques (23 millions d'euros).

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au Brésil, à la suite de l'approbation de la fusion entre l'une des holdings brésiliennes du Groupe et Ciplan, la juste valeur attribuée aux actifs identifiés lors de l'acquisition en 2019 peut être déduite de la base d'impôts sur les résultats de l'entité survivante (Ciplan).

En conséquence, les passifs d'impôts différés, initialement comptabilisés, ont été repris au compte de résultat pour un montant d'impôts de 98 millions de real brésiliens (18,1 millions d'euros).

### Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Résultat net des sociétés intégrées	285 199	162 747
Impôts sur les résultats	57 771	65 060
Résultat avant impôt	342 970	227 807
Taux d'impôt théorique	25,8%	25,8%
<b>Impôt théorique calculé au taux de la société mère</b>	<b>(88 589)</b>	<b>(58 843)</b>
Rapprochement :		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères <sup>(1)</sup>	4 036	195
Opérations imposées à taux spécifique	(2 072)	(1 089)
Réévaluation des impôts différés/changement de taux	23 418	(2)
Différences permanentes	(3 683)	(343)
Crédits d'impôts	833	648
Autres <sup>(2)</sup>	8 286	(5 626)
<b>CHARGE RÉELLE D'IMPÔT</b>	<b>(57 771)</b>	<b>(65 060)</b>

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse et les États-Unis.

(2) Incluant principalement au 31 décembre 2023 :

- l'ajustement concernant la déductibilité des actifs identifiés lors de l'acquisition de Ciplan ;
- l'impact de l'hyperinflation en Turquie.

### Variation des impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	<b>2023</b>	2022	<b>2023</b>	2022
<b>Impôts différés au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>126 212</b>	<b>68 012</b>	<b>325 188</b>	<b>219 800</b>
Charge/Produit de l'exercice	(1 651)	65 050	(30 231)	71 853
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	454	(7 502)	(4 899)	1 168
Variations de périmètre	1	-	1	17
Reclassements	(8 909)	(1 952)	(8 797)	(1 200)
Variations de conversion et autres	(3 878)	2 604	(7 913)	33 550
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>112 229</b>	<b>126 212</b>	<b>273 349</b>	<b>325 188</b>

### Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Immobilisations et droit d'utilisation net	8 876	(54 780)
Instruments financiers	5 992	(5 063)
Pensions et autres avantages assimilés	11 085	(14 138)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres provisions	10 829	4 291
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(2 751)	54 217
<b>(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>34 031</b>	<b>(15 473)</b>
■ dont au résultat net consolidé	28 680	(6 803)
■ dont en autres éléments du résultat global	5 351	(8 670)

## Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Immobilisations	214 132	211 040
Impôts différés actifs sur dette financière IFRS 16	(46 180)	(47 881)
Impôts différés passifs sur droit d'utilisation IFRS 16	38 701	40 482
Instruments financiers	10 639	19 616
Pensions et autres avantages assimilés	(29 660)	(10 979)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres PRC	9 279	25 262
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(35 791)	(38 564)
<b>Passifs d'impôts différés nets</b>	<b>161 120</b>	<b>198 976</b>
Impôts différés actifs <sup>(1)</sup>	(112 229)	(126 212)
Impôts différés passifs	273 349	325 188
<b>SOLDE NET</b>	<b>161 120</b>	<b>198 976</b>

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales, dont le principal contributeur est les États-Unis pour 53 millions d'euros.

## Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2023, s'élèvent à 19,6 millions d'euros (22,3 millions d'euros au 31 décembre 2022).

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### NOTE 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### 10.1 Goodwill

##### Méthode comptable

##### Dépréciation des actifs non courants

Conformément à IAS 36 et IFRS 3 révisée, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charge au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de

projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du cash flow opérationnel de la dernière année.

Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés après impôt sur la base des éléments suivants, inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les cinq premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du besoin en fonds de roulement.

## Hypothèses, estimations et jugements

### Dépréciations des actifs non-courants

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macroéconomiques et sectorielles, des réglementations climatiques mises en place ou prévues, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des technologies connues et maîtrisées apportées aux processus de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Les flux de trésorerie avant frais financiers mais après impôts projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). L'utilisation d'un taux après impôts aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts avec des flux de trésorerie non fiscalisés. Le taux d'actualisation est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, d'une prime de taille, ainsi que d'une prime de risque pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'unité génératrice de trésorerie (UGT) concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;
- de taux de marge d'EBITDA normatif ;
- de taux d'investissement à long terme ;
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, le taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

La variation des *goodwills* nets s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
<b>Ouverture</b>	<b>1 204 814</b>	<b>1 157 232</b>
Variations de périmètre	(4 924)	37 587
Dépréciation	-	(380)
Variations de change	(14 864)	9 727
Autres mouvements	-	649
<b>CLÔTURE</b>	<b>1 185 026</b>	<b>1 204 814</b>

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	<i>Goodwill</i> (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation après impôts retenus pour les tests de dépréciation (en %)	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation (en %)	<i>Goodwill</i> (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation après impôts retenus pour les tests de dépréciation (en %)	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation (en %)
UGT Inde	204 733	15,13%	5%	212 964	15,4%	5%
UGT Afrique de l'Ouest Ciment	147 908	13,4% à 21,52%	2% à 4%	151 193	13,9% à 23,3%	2% à 4%
UGT France-Italie	234 348	9,11%	1,5%	234 380	8,7%	2%
UGT Suisse	148 765	9,67%	1,4%	145 011	9%	1,4%
UGT Brésil	166 958	13,49%	3%	158 762	13,9%	3%
UGT États-Unis	128 362	8,91%	2%	132 861	8,7%	1,9%
Autres UGT cumulées	153 953	16,1% à 24,9%	2% à 7%	169 643	17,4% à 22%	2% à 6%
<b>TOTAL</b>	<b>1 185 026</b>			<b>1 204 814</b>		

	31 décembre 2023	
	Dépréciation qu'entraînerait une variation de +1% du taux d'actualisation	Dépréciation qu'entraînerait une variation de -1% du taux de croissance à l'infini
Impact sur les UGT concernées	(12 247)	(1 025)

Les tests de dépréciation réalisés en 2023 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Les tests de sensibilité à une variation de +1% du taux d'actualisation et ceux à une variation de -1% du taux de croissance à l'infini réalisés à la clôture entraînent dans les deux cas une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, principalement dans les deux UGT de la zone Méditerranée.

## 10.2 Autres immobilisations incorporelles

### Méthode comptable

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont

amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire, ou, s'agissant des droits miniers, au fur et à mesure des extractions.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets et droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>126 382</b>	<b>71 302</b>	<b>87 757</b>	<b>17 628</b>	<b>303 069</b>
Acquisitions	602	2 330	1 479	7 140	11 552
Cessions	-	(1 550)	-	(133)	(1 684)
Variations de périmètre	-	-	4	-	4
Variations de change	1 601	501	3 238	261	5 601
Autres mouvements	262	11 300	13 975	(10 700)	14 836
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>128 847</b>	<b>83 882</b>	<b>106 453</b>	<b>14 195</b>	<b>333 378</b>
Acquisitions	2 173	1 120	852	3 693	7 837
Cessions	(1)	(3 721)	(94)	(417)	(4 234)
Variations de change	934	742	245	297	2 217
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	(5)	4 273	(1 723)	(5 808)	(3 263)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>131 948</b>	<b>86 295</b>	<b>105 733</b>	<b>11 959</b>	<b>335 935</b>

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets et droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>(32 037)</b>	<b>(52 065)</b>	<b>(45 314)</b>	-	<b>(129 416)</b>
Augmentation	(1 910)	(7 539)	(4 432)	-	(13 881)
Diminution	-	331	-	-	331
Variations de périmètre	-	-	(2)	-	(2)
Variations de change	827	(228)	(1 005)	-	(406)
Autres mouvements	-	(422)	(6 516)	-	(6 938)
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(33 120)</b>	<b>(59 923)</b>	<b>(57 269)</b>	-	<b>(150 312)</b>
Augmentation	(1 836)	(7 307)	(3 906)	-	(13 050)
Diminution	1	3 547	-	-	3 548
Variations de change	246	(457)	1 104	-	893
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	2	(37)	(2 805)	-	(2 841)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>(34 708)</b>	<b>(64 178)</b>	<b>(62 876)</b>	-	<b>(161 762)</b>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	95 727	23 959	49 185	14 195	183 066
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>97 240</b>	<b>22 117</b>	<b>42 857</b>	<b>11 959</b>	<b>174 173</b>

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour 0,6 million d'euros.

Les frais de développement immobilisés en 2023 s'élèvent à 0,6 million d'euros (0,3 million d'euros au 31 décembre 2022).

Les frais de recherche et développement inscrits en charges s'élèvent à 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2023 (4,3 millions d'euros au 31 décembre 2022).

### 10.3 Immobilisations corporelles

#### Méthode comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ces derniers sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les gisements sont amortis au prorata des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actifs Béton et Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>1 318 783</b>	<b>3 250 156</b>	<b>127 505</b>	<b>448 328</b>	<b>5 144 772</b>
Acquisitions	19 170	65 035	6 104	324 388	414 697
Cessions	(1 927)	(41 499)	(2 674)	(369)	(46 469)
Variations de périmètre	2 370	1 779	7	-	4 156
Variations de change	(1 140)	(64 799)	(376)	19 572	(46 743)
Reclassement	76 630	401 824	(6 396)	(478 178)	(6 120)
Autres mouvements	100 610	362 776	7 358	(82)	470 662
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>1 514 496</b>	<b>3 975 272</b>	<b>131 529</b>	<b>313 658</b>	<b>5 934 956</b>
Acquisitions	16 224	46 968	2 792	252 335	318 318
Cessions	(3 585)	(31 969)	(1 641)	(336)	(37 531)
Variations de change	(39 412)	(195 442)	(1 014)	(3 135)	(239 002)
Reclassement	86 854	91 519	18 364	(191 163)	5 575
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	43 956	160 721	4 087	5 980	214 745
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>1 618 534</b>	<b>4 047 068</b>	<b>154 117</b>	<b>377 340</b>	<b>6 197 060</b>

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>(658 003)</b>	<b>(2 226 916)</b>	<b>(90 812)</b>	-	<b>(2 975 731)</b>
Augmentation	(52 263)	(152 317)	(6 839)	-	(211 420)
Diminution	1 214	39 720	2 370	-	43 304
Variations de périmètre	(159)	(231)	2	-	(387)
Variations de change	(57)	42 407	873	-	43 224
Reclassement	(3 930)	(3 633)	8 689	-	1 125
Autres mouvements	(39 412)	(284 008)	(6 724)	-	(330 144)
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(752 611)</b>	<b>(2 584 977)</b>	<b>(92 442)</b>	-	<b>(3 430 029)</b>
Augmentation	(52 303)	(177 837)	(7 518)	-	(237 658)
Diminution	3 370	29 479	1 583	-	34 432
Variations de change	16 265	136 741	1 523	-	154 529
Reclassement	(16 088)	24 348	(9 470)	-	(1 210)
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	(16 136)	(115 562)	(3 031)	-	(134 729)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>(817 503)</b>	<b>(2 687 807)</b>	<b>(109 356)</b>	-	<b>(3 614 666)</b>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	761 885	1 390 295	39 087	313 658	2 504 926
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>801 032</b>	<b>1 359 261</b>	<b>44 762</b>	<b>377 340</b>	<b>2 582 394</b>

*(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour 73,3 millions d'euros.*

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles en cours s'élevaient à 362 millions d'euros (285 millions d'euros au 31 décembre 2022) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 16 millions d'euros (29 millions d'euros au 31 décembre 2022). Le montant des engagements contractuels pour

l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 128 millions d'euros (243 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les intérêts capitalisés s'élevaient à 8,0 millions d'euros (7,2 millions d'euros au 31 décembre 2022).

## 10.4 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

### Méthode comptable

Les contrats de location, à l'exception de ceux entrant dans le champ des exemptions prévues par la norme IFRS 16, sont comptabilisés au bilan, dès la mise à disposition de l'actif sous-jacent des contrats, avec la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une obligation locative. La composante services du contrat de location, et notamment celle relative au transport, est identifiée lors de l'analyse et traitée séparément de la composante location. Sont qualifiés de contrat de location tous les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour au moins 12 mois moyennant une contrepartie.

Les exemptions prévues par la norme IFRS 16 et appliquées par le Groupe, dont les paiements ne sont pas pris en compte dans l'obligation locative et le droit d'utilisation sont les suivantes :

- les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur (<5 000 US dollars ou équivalent) ;
- les paiements relatifs à la composante de service du contrat de location, dès lors qu'elle est identifiable et mesurable ;
- ainsi que les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs incorporels, dont le nombre est très limité.

Les loyers payés au titre de ces contrats ou composantes de contrat sont constatés en charges opérationnelles pendant toute la durée de la location.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, des options de renouvellement

dont l'exercice est jugé raisonnablement certain (options de renouvellement en cours d'exercice ou pour lesquelles le Groupe dispose d'un historique statistique de pratiques).

La définition de cette durée exécutoire tient compte aussi bien des aspects contractuels que des aspects économiques dans la mesure où l'existence de pénalités non négligeables en cas de résiliation du preneur sont analysées pour chaque contrat.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location incluent à l'origine l'obligation locative, les coûts directs initiaux, les loyers prépayés et l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état prévus au contrat, et excluent les éventuelles composantes de services. Ils sont amortis conformément aux dispositions d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » linéairement sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location retenue et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, et le cas échéant dépréciés en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Après la comptabilisation initiale, le droit d'utilisation de l'actif est évalué au coût, sous déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les paiements de loyers associés aux contrats de locations sont comptabilisés en application d'IFRS 16 et donnent lieu au compte de résultat à une charge d'amortissement ainsi qu'à une charge d'intérêts.

L'impact fiscal de l'application d'IFRS 16 donne lieu à comptabilisation d'impôt différé sur le droit d'utilisation et sur la dette locative correspondante.

### Hypothèses, estimations et jugements

L'obligation locative est évaluée à l'origine à la valeur actualisée des paiements futurs, qui comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et variables, s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux, et des paiements estimés prévus à la fin du contrat, tels que la garantie de valeur résiduelle et l'option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé sur la base du taux implicite du contrat, ou à défaut, du taux d'intérêt marginal d'emprunt du preneur à la date de commencement du contrat.

Ce taux d'emprunt marginal tient compte de plusieurs éléments dont la devise et l'échéance du contrat, l'environnement économique du preneur ainsi que de sa solidité financière.

Le Groupe applique des taux correspondants à l'échéance moyenne de remboursement de la dette de loyers, en définissant et utilisant des courbes de taux par durée, tenant compte de la structure des loyers et de la typologie des taux disponibles.



## Les activités de location du Groupe

La majorité des contrats de location en vigueur dans le Groupe concernent les véhicules liés directement à l'activité opérationnelle (véhicules de chantiers, transports routiers et véhicules particuliers) et l'immobilier (terrains et bâtiments). En effet, le Groupe loue

des terrains et des bâtiments, principalement pour ses bureaux, ses centrales à béton, ses carrières et ses entrepôts. Les locations concernent également dans une moindre mesure des machines, des équipements et du matériel informatique.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>92 337</b>	<b>82 711</b>	<b>146 473</b>	<b>57 850</b>	<b>379 371</b>
Acquisitions/Augmentations	7 384	4 327	31 339	12 734	55 783
Diminutions	(5 775)	(601)	(37 987)	(10 705)	(55 068)
Variations de change	1 118	637	657	405	2 817
Autres mouvements	572	249	(2 289)	(945)	(2 412)
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>95 635</b>	<b>87 322</b>	<b>138 193</b>	<b>59 340</b>	<b>380 491</b>
Acquisitions/Augmentations	5 950	8 692	25 138	9 085	48 865
Diminutions	(1 795)	(22 673)	(22 079)	(10 721)	(57 268)
Variations de change	(1 002)	(505)	(1 066)	566	(2 007)
Autres mouvements	(142)	(80)	(50)	(120)	(392)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>98 646</b>	<b>72 756</b>	<b>140 137</b>	<b>58 149</b>	<b>369 688</b>

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>(33 429)</b>	<b>(47 207)</b>	<b>(80 313)</b>	<b>(23 310)</b>	<b>(184 259)</b>
Augmentation	(6 752)	(7 769)	(27 624)	(12 223)	(54 368)
Diminution	5 570	1 009	32 877	10 705	50 161
Variations de change	(81)	(348)	(1 272)	(231)	(1 931)
Autres mouvements	(316)	(220)	3 151	413	3 029
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>(35 008)</b>	<b>(54 534)</b>	<b>(73 182)</b>	<b>(24 645)</b>	<b>(187 368)</b>
Augmentation	(6 670)	(6 757)	(25 384)	(13 514)	(52 325)
Diminution	1 175	21 486	19 280	10 633	52 573
Variations de change	512	325	288	(284)	841
Autres mouvements	303	581	1 046	77	2 007
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>(39 689)</b>	<b>(38 899)</b>	<b>(77 951)</b>	<b>(27 733)</b>	<b>(184 272)</b>
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	60 627	32 788	65 012	34 695	193 122
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>58 956</b>	<b>33 857</b>	<b>62 185</b>	<b>30 416</b>	<b>185 416</b>

La majorité de ces contrats est portée par les entités françaises du Groupe, et dans une moindre mesure par les sociétés américaines, suisses et turques. Les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté ont un nombre de contrats peu significatif.

## 10.5 Immeubles de placement

### Méthode comptable

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, assistés d'un

consultant externe, principalement par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables ou publiés par les chambres des notaires locales. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Amortissements et pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>59 681</b>	<b>(27 463)</b>	<b>32 218</b>
Acquisitions/Augmentations	66	(1 375)	(1 309)
Cessions/Diminutions	(22)	22	-
Variations de change	1 549	(346)	1 202
Variations de périmètre et autres	4 961	(4 948)	13
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>66 234</b>	<b>(34 110)</b>	<b>32 124</b>
Acquisitions/Augmentations	403	(734)	(331)
Cessions/Diminutions	(2 610)	42	(2 568)
Variations de change	2 149	(674)	1 475
Variations de périmètre et autres	6	-	6
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>66 182</b>	<b>(35 477)</b>	<b>30 706</b>
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2022			97 821
<b>JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>			<b>96 364</b>

Les produits locatifs des immeubles de placement comptabilisés en « Autres produits et charges ordinaires » (cf. note 6) s'élèvent à 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 (3,8 millions d'euros 31 décembre 2022).

## NOTE 11 COENTREPRISES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

### 11.1 Participations dans des entreprises associées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Ouverture</b>	<b>80 804</b>	<b>92 774</b>
Quote-part de résultat des entreprises associées	10 129	12 697
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(7 489)	(7 057)
Variations de périmètre	231	23 678
Variations de change et autres <sup>(1)</sup>	1 186	(41 288)
<b>CLÔTURE</b>	<b>84 861</b>	<b>80 804</b>

(1) Les titres de participation détenus dans la société Sinai White Cement ont fait l'objet d'un protocole de vente dont le dénouement devrait aboutir en 2024. Conformément à IFRS 5, les titres de cette société mise en équivalence ont été reclassés sur une ligne intitulée « Actifs destinés à être cédés » pour un montant de 17 millions d'euros.

## 11.2 Créances et autres actifs non-courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>252 171</b>	<b>(32 930)</b>	<b>219 241</b>
Acquisitions/Augmentations	28 010	(1 060)	26 950
Cessions/Diminutions	(3 260)	21	(3 240)
Variations de périmètre	(1)	-	(1)
Variations de change	5 535	(1 486)	4 050
Variation constatée en autres éléments du résultat global	(12 443)	(9 701)	(22 144)
Autres	44 796	(1)	44 795
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>314 806</b>	<b>(45 155)</b>	<b>269 651</b>
Acquisitions/Augmentations	16 559	(20 889)	(4 330)
Cessions/Diminutions	(1 190)	-	(1 190)
Variations de change	4 743	(2 534)	2 210
Variation constatée en autres éléments du résultat global	418	(1 991)	(1 573)
Autres	(29 895)	6 939	(22 956)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>305 441</b>	<b>(63 630)</b>	<b>241 811</b>
<i>Dont titres de participation</i>	64 089	(16 556)	47 533
<i>Dont prêts et créances <sup>(1) (2)</sup></i>	226 526	(47 074)	179 451
<i>Dont instruments financiers (cf. note 16.1.1)</i>	14 827	-	14 827
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>305 441</b>	<b>(63 630)</b>	<b>241 811</b>

(1) Ciplan :

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée à hauteur des provisions constituées au titre des sinistres indemnisables dans les autres actifs non courants à hauteur de 41,4 millions d'euros à fin décembre 2023 (40,8 millions d'euros à fin décembre 2022) (cf. 15.2).

(2) Bharathi Cement :

Au 31 décembre 2023, un montant de 33,0 millions d'euros (y inclus intérêts), faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les « autres créances non courantes ».

Pour mémoire, le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de l'année 2013, quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement (le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement).

La procédure a d'abord donné lieu en 2015 à une inscription par l'« Enforcement Directorate » à hauteur de 950 millions de roupies (environ 12 millions d'euros à l'origine) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. En 2016, une saisie conservatoire de 1 530 millions de roupies (environ 19 millions d'euros à l'origine) a été réalisée dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière.

Bien que ces mesures ne soient pas de nature à entraver le fonctionnement de la société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé.

En juillet 2019, la cour d'appel de Delhi a invalidé la saisie conservatoire de 1 530 millions de roupies, demandant la mise en place d'une garantie bancaire préalablement au remboursement des fonds. Cette décision a été confirmée le 27 avril 2022 par la Cour de justice d'Hyderabad. L'Enforcement Directorate a fait appel auprès de la Cour suprême indienne, qui l'a rejeté, et renvoyé l'affaire devant la Cour de justice d'Hyderabad, avec l'injonction faite à l'ED de restituer la garantie bancaire.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluable.

Compte tenu de la lenteur de la procédure initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassée fin 2018 en « autres créances non courantes » (cf. note 12.3).

**NOTE 12 ACTIFS CIRCULANTS****12.1 Stocks et en-cours****Méthode comptable****Stock et en-cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

**Quotas d'émission**

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis 2013,

compatible avec les normes IFRS en vigueur (règlement n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), qui permet de fournir une information financière plus fiable et pertinente pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution ; ou
- à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture ;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe n'ayant à aujourd'hui quasiment que des quotas alloués gratuitement par l'État français dans le cadre des Plans nationaux d'affectation des quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	443 807	(28 858)	414 949	448 837	(28 659)	420 178
En-cours, produits finis et marchandises	159 957	(6 200)	153 756	145 247	(4 630)	140 617
<b>TOTAL</b>	<b>603 764</b>	<b>(35 059)</b>	<b>568 705</b>	<b>594 084</b>	<b>(33 289)</b>	<b>560 795</b>

Les excédents de quotas de CO<sub>2</sub> reçus gratuitement dans le cadre du programme ETS, sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle (correspondant à 4 653 milliers de tonnes à fin 2023 et 4 657 milliers de tonnes à fin 2022).

**12.2 Créances clients et autres débiteurs****Méthode comptable**

Les créances sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées à leur valeur nominale (montant initial de la facture). Les créances font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 (cf. note 16.2).

Les créances clients peuvent faire l'objet de cessions à des établissements bancaires. Dans ce cas, une analyse de l'opération est menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution.

Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus le cas échéant. Dans la situation inverse, les créances clients sont maintenues dans l'état de la situation financière consolidée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clients et autres débiteurs	Provisions clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs net
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>462 526</b>	<b>(26 307)</b>	<b>436 219</b>
Augmentations	-	(3 475)	(3 475)
Diminutions avec utilisation	-	4 887	4 887
Variations de change	(5 766)	(14)	(5 780)
Variations de périmètre	744	-	744
Variations	31 813	(192)	31 622
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>489 317</b>	<b>(25 101)</b>	<b>464 216</b>
Augmentations	-	(4 821)	(4 821)
Diminutions avec utilisation	-	5 478	5 478
Variations de change	(31 666)	831	(30 835)
Variations	58 001	(54)	57 948
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>515 652</b>	<b>(23 666)</b>	<b>491 986</b>
<i>Dont échu :</i>			
■ depuis moins de trois mois	104 295	(1 102)	103 193
■ depuis plus de trois mois	26 394	(13 310)	13 084
<i>Dont non échu :</i>			
■ à moins d'un an	383 053	(7 528)	375 525
■ à plus d'un an	1 910	(1 726)	184
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>515 652</b>	<b>(23 666)</b>	<b>491 986</b>

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

### Cession de créances en France

Au cours du quatrième trimestre 2023, le Groupe a procédé à une cession de créances sans recours à hauteur de 72 millions d'euros

(75 millions d'euros en 2022). Cette cession concerne des créances portées par des sociétés françaises du Groupe. Conformément à la norme IFRS 9, les créances concernées sont décomptabilisées dans la mesure où les conditions contractuelles signées avec le factor font ressortir le transfert des flux de trésorerie au factor et le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à ces créances.

## 12.3 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Autres créances		Provisions autres créances		Total autres créances net
	fiscales	Créances sociales	Autres créances		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>65 039</b>	<b>3 920</b>	<b>138 489</b>	<b>(973)</b>	<b>206 475</b>
Augmentations	-	-	394	(158)	236
Diminutions avec utilisation	-	-	(418)	26	(392)
Variations de change	438	17	(4 456)	11	(3 989)
Variations de périmètre	857	-	1 670	-	2 527
Autres mouvements	(3 110)	265	2 715	(37)	(167)
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>63 225</b>	<b>4 203</b>	<b>138 394</b>	<b>(1 132)</b>	<b>204 690</b>
Augmentations	-	-	347	(5 742)	(5 394)
Diminutions avec utilisation	-	-	(2 224)	59	(2 165)
Variations de change	(2 427)	10	(5 201)	9	(7 610)
Autres mouvements	18 017	(174)	(13 877)	-	3 965
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>78 815</b>	<b>4 038</b>	<b>117 439</b>	<b>(6 805)</b>	<b>193 487</b>
<i>Dont échu :</i>					
■ depuis moins de trois mois	1 777	668	6 974	(34)	9 385
■ depuis plus de trois mois	2 092	12	5 564	(3 755)	3 913
<i>Dont non échu :</i>					
■ à moins d'un an	61 927	3 357	90 831	(3 012)	153 103
■ à plus d'un an	13 018	-	14 073	(5)	27 086
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>78 815</b>	<b>4 037</b>	<b>117 443</b>	<b>(6 806)</b>	<b>193 487</b>

**NOTE 13 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE****Méthode comptable**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
Disponibilités	100 407	111 376
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme <3 mois	393 140	392 221
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>493 547</b>	<b>503 597</b>
Découverts bancaires	(54 315)	(32 251)
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>439 232</b>	<b>471 347</b>

**NOTE 14 CAPITAL SOCIAL****Méthode comptable****Actions d'autocontrôle**

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 517 713 actions détenues en propre au 31 décembre 2023 (642 739 au 31 décembre 2022) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007. La société est principalement détenue et contrôlée par la holding Parfininco.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours des exercices 2023 et 2022 au titre des exercices 2022 et 2021 s'est élevé à 1,65 euro par action soit au total 74 085 milliers d'euros. Le dividende proposé par

le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2023 s'élève à 2 euros par action, soit au total 89 800 milliers d'euros.

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres d'autocontrôle. Ce résultat net par action est ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives comme le sont les actions gratuites (cf. note 5).

Depuis le 30 juin 2018, et pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Amafi du 20 septembre 2008 à Oddo BHF (Natixis Securities auparavant).

Au 31 décembre 2023, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 34 117 titres Vicat et 1 197 milliers d'euros.

**NOTE 15 PROVISIONS****15.1 Avantages au personnel****Méthode comptable**

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités, etc.).

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe.

Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives et la législation en vigueur.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté

compte tenu du mécanisme de l'« *asset ceiling* ». En cas d'excédent d'actif (régime surfinancé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Dans le cadre de la comptabilisation des écarts actuariels, en application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro ces derniers liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

**Hypothèses, estimations et jugements**

L'évaluation de la valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi, dans le cadre des régimes à prestation définis, dépend des hypothèses actuarielles, qu'elles soient démographiques et financières, retenues par le Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 révisée, soit par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations d'entreprise de haute qualité mises au sein de la zone monétaire

concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'État.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de durée comparable à celle des engagements.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	39 266	37 543
Autres avantages	48 779	48 812
<b>Total provisions retraites et autres avantages</b>	<b>88 045</b>	<b>86 355</b>
Actifs des régimes	-	-
<b>PASSIF NET</b>	<b>88 045</b>	<b>86 355</b>

## Description des principaux régimes du Groupe

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont, pour la plupart, préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs. Plus précisément, les principaux régimes à prestation définie à l'échelle du Groupe se présentent de la manière suivante :

- **France** : Dans les filiales françaises, il existe plusieurs dispositifs relatifs aux engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit, d'une part, de plans d'indemnités de départ à la retraite, ouverts à l'ensemble des salariés, dont le montant correspond à la moyenne du salaire mensuel brut des 12 derniers mois, calculé au prorata de l'ancienneté dans le Groupe et aux spécificités relatives à la convention collective à laquelle sont rattachés les salariés. D'autre part, des plans de médailles du travail prévoient le versement d'une somme forfaitaire récompensant l'ancienneté des salariés selon les échelons suivants : 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans.

La durée des plans est estimée à 10 ans pour les filiales françaises.

- **États-Unis** : Les plans de retraite sont affiliés à des fonds de pension indépendants en charge de collecter et d'investir les cotisations. Les prestations sont versées en cas de départ à la retraite, d'invalidité ou de décès.

La durée des plans est estimée à 14 ans pour les filiales américaines. Outre les pensions de retraite, les salariés bénéficient également de plans de prévoyances santé, postérieurs à l'emploi, qui couvrent un large panel de frais médicaux (consultations, dentiste, ophtalmologie, etc.). Les prestations accordées dépendent des notations et de l'âge de renouvellement.

- **Suisse** : Les plans couvrent des prestations versées au titre des départs à la retraite, en cas de licenciement, d'invalidité ou de décès, sous forme de rente ou de capital. La collecte et la gestion des contributions des employeurs et des employés sont confiées à une fondation dédiée.

La durée des plans est estimée à 12 ans pour les filiales suisses.

La durée moyenne de l'ensemble des régimes est de 11 ans. Le montant des cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes au cours du prochain exercice s'élève à 10 millions d'euros.

## Actifs et passifs comptabilisés au bilan

	31 décembre 2023			31 décembre 2022		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur actualisée des obligations financées	389 758	49 203	438 961	362 448	48 812	411 260
Juste valeur des actifs des régimes	(409 912)	-	(409 912)	(388 168)	-	(388 168)
<b>Situation nette</b>	<b>(20 155)</b>	<b>49 203</b>	<b>29 049</b>	<b>(25 720)</b>	<b>48 812</b>	<b>23 092</b>
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	58 996	-	58 996	63 263	-	63 263
<b>PASSIF NET</b>	<b>38 841</b>	<b>49 203</b>	<b>88 045</b>	<b>37 543</b>	<b>48 812</b>	<b>86 355</b>

## Composante de la charge annuelle nette

	2023			2022		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(8 373)	(1 420)	(9 793)	(10 042)	(2 683)	(12 725)
Coût financier	(12 308)	(2 434)	(14 743)	(4 415)	(2 010)	(6 425)
Produit d'intérêts sur actifs	10 323	-	10 323	2 946	-	2 946
Réductions et liquidation	(629)	(13)	(642)	(632)	-	(632)
<b>Total charge avec impact compte de résultat</b>	<b>(10 987)</b>	<b>(3 868)</b>	<b>(14 855)</b>	<b>(12 143)</b>	<b>(4 694)</b>	<b>(16 836)</b>
Écarts actuariels sur actifs de couverture	17 446	-	17 446	(39 940)	-	(39 940)
Écarts d'expérience	(2 627)	1 219	(1 408)	(21 644)	3 161	(18 483)
Écarts d'hypothèses démographiques	58	-	58	1 049	(327)	722
Écarts d'hypothèses financières	(19 659)	(1 394)	(21 053)	71 355	16 995	88 350
<b>Total charge avec impact autres éléments du résultat global</b>	<b>(4 783)</b>	<b>(175)</b>	<b>(4 958)</b>	<b>10 820</b>	<b>19 829</b>	<b>30 649</b>
<b>TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE</b>	<b>(15 770)</b>	<b>(4 043)</b>	<b>(19 813)</b>	<b>(1 323)</b>	<b>15 135</b>	<b>13 813</b>



## Variation des actifs financiers de couverture des régimes

Régimes de retraites et IFC <i>(en milliers d'euros)</i>	2023	2022
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>388 168</b>	<b>407 531</b>
Produit d'intérêts sur actifs	10 323	2 946
Cotisations payées	12 018	11 026
Différences de conversion	19 550	20 093
Prestations payées	(28 230)	(20 129)
Gains et pertes actuariels	8 083	(33 299)
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>409 912</b>	<b>388 168</b>

## Analyse des actifs de couverture par nature et pays au 31 décembre 2023

Répartition des actifs de couverture	France	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1,4%	-	-	5 025
Instruments de capitaux propres	-	25,6%	-	-	91 877
Instruments de dettes	-	30,0%	-	-	107 667
Biens immobiliers	-	29,0%	-	-	104 079
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	96,5%	-	103,3%	80,5%	2 340
Autres	-	27,6%	-	-	98 924
<b>TOTAL</b>	<b>96,5%</b>	<b>113,6%</b>	<b>103,3%</b>	<b>80,5%</b>	<b>409 912</b>
<b>ACTIFS DE COUVERTURE</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>26</b>	<b>359 062</b>	<b>48 679</b>	<b>2 146</b>	<b>409 912</b>

## Variation du passif net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023			2022		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<b>Passif net au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>37 543</b>	<b>48 812</b>	<b>86 355</b>	<b>44 579</b>	<b>63 231</b>	<b>107 810</b>
Charge de l'exercice	15 770	4 043	19 813	1 323	(15 135)	(13 813)
Cotisations payées	(7 477)	-	(7 477)	(6 589)	-	(6 589)
Différences de conversion	(2 250)	(1 719)	(3 969)	199	3 921	4 120
Prestations payées par l'employeur	(3 256)	(2 420)	(5 676)	(2 008)	(2 984)	(4 992)
Autres	(1 065)	63	(1 002)	39	(220)	(181)
<b>PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>39 266</b>	<b>48 779</b>	<b>88 045</b>	<b>37 543</b>	<b>48 812</b>	<b>86 355</b>

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient
<b>Taux d'actualisation</b>					
2023	3,3%	1,5% à 4%	5,0%	7,3% à 18%	5% à 26%
2022	3,8%	2,3% à 3,5%	5,3%	7,4% à 10%	18,0%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>					
2023	-	-	7,52% à 4,5%	-	-
2022	-	-	6,84% à 4,5%	-	-

## Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2023 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement -23,7 et +26,2 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2023 correspondant à une variation de +/-1% du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement -5,3 et +6,4 millions d'euros.

## 15.2 Autres provisions

### Méthode comptable

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, et pouvant être estimée de manière fiable.

Les autres provisions incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées pour la plupart au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques <sup>(1)</sup>	Autres charges	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>61 210</b>	<b>476</b>	<b>46 678</b>	<b>6 992</b>	<b>115 355</b>
Augmentations	4 629	-	24 257	4 369	33 255
Diminutions avec utilisation	(3 506)	-	(11 027)	(545)	(15 078)
Diminutions sans utilisation	-	-	-	(786)	(786)
Variations de change	1 835	23	2 122	(1 166)	2 815
Autres mouvements	340	-	102	(21)	422
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>64 508</b>	<b>500</b>	<b>62 132</b>	<b>8 844</b>	<b>135 983</b>
Augmentations	3 815	-	13 304	14 524	31 644
Diminutions avec utilisation	(2 363)	(65)	(9 678)	(1 195)	(13 300)
Diminutions sans utilisation	-	-	-	(335)	(335)
Variations de change	2 537	28	852	(687)	2 731
Autres mouvements	94	-	(493)	(94)	(493)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>68 590</b>	<b>463</b>	<b>66 117</b>	<b>21 058</b>	<b>156 229</b>
Dont à moins d'un an	33	-	6 851	15 059	21 943
Dont à plus d'un an	68 558	463	59 266	5 999	134 286

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au 31 décembre 2023	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	22 514	-
Résultat hors exploitation	9 130	(335)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2023 :

- Un montant global de provisions constatées dans les comptes de Ciplan (Brésil) à hauteur de 38,8 millions d'euros (35,2 millions d'euros au 31 décembre 2022) concernant majoritairement :
  - des litiges fiscaux sur des éléments antérieurs à l'acquisition, principalement liés aux évaluations fiscales des exercices de 2014 à 2018 (14,2 millions d'euros) et aux discussions sur l'inconstitutionnalité de l'augmentation du taux de la PLS (8,9 millions d'euros), pour les années 1999 à 2004 (23,1 millions d'euros),
  - des litiges sociaux et prud'homaux à la suite du départ d'anciens salariés (2,2 millions d'euros),
  - des litiges civils portant sur des amendes et réclamations contestées par la Société (1,5 million d'euros),
  - du litige minier (11,9 millions d'euros).

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de ses partenaires brésiliens pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée dans les autres actifs non courants à hauteur de 41,4 millions d'euros (voir note 11.2), au titre d'une part des sinistres indemnifiables comptabilisés en provision pour un montant de 37,0 millions d'euros (34,1 millions d'euros au 31 décembre 2022) et d'autre part, au titre de contributions fiscales comptabilisées en dettes fiscales supérieures à un an (4,5 millions d'euros).

- Un montant de 14,6 millions d'euros (13,9 millions d'euros au 31 décembre 2022) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.
- Le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 12,7 millions d'euros au 31 décembre 2023 (13 millions d'euros au 31 décembre 2022) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

**NOTE 16 ENDETTEMENT NET ET INSTRUMENTS FINANCIERS****16.1 Dettes financières nettes et options de ventes**

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
Dettes financières à plus d'un an	1 401 696	1 658 657
Options de vente à plus d'un an	14 877	14 116
Obligations locatives à plus d'un an	155 718	161 045
<b>Dettes financières et options de vente à plus d'un an</b>	<b>1 572 290</b>	<b>1 833 817</b>
Instrument financiers actif à plus d'un an – cf. note 11	(14 827)	(37 571)
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN</b>	<b>1 557 463</b>	<b>1 796 246</b>
Dettes financières à moins d'un an	335 956	242 161
Obligations locatives à moins d'un an	45 153	47 537
<b>Dettes financières et options de vente à moins d'un an</b>	<b>381 109</b>	<b>289 698</b>
Instrument financiers actif à moins d'un an <sup>(1)</sup>	(8 491)	(1 527)
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN</b>	<b>372 618</b>	<b>288 171</b>
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif <sup>(1)</sup>	1 915 205	2 070 302
Total des options de vente	14 877	14 116
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF</b>	<b>1 930 081</b>	<b>2 084 417</b>

*(1) Au 31 décembre 2023, les instruments financiers actifs (23,3 millions d'euros au 31 décembre 2023) sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 11.2.) pour la part supérieure à un an (14,8 millions d'euros au 31 décembre 2023) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (8,5 millions d'euros au 31 décembre 2023).*

La variation par nature des dettes financières nettes et options de vente s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dettes financières et options de vente >1 an	Instruments financiers actif >1 an	Obligations locatives >1 an	Dettes financières et options de vente <1 an	Instruments financiers actif <1 an	Obligations locatives <1 an	<b>Total</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>1 291 434</b>	-	<b>159 883</b>	<b>371 119</b>	<b>(15 892)</b>	<b>55 502</b>	<b>1 862 046</b>
Émissions	419 811	-	48 390	42 387	-	7 394	517 981
Remboursements	(9 624)	-	(13 743)	(128 703)	-	(44 671)	(196 741)
Variations de change	5 332	-	1 520	(25 282)	601	(437)	(18 265)
Autres mouvements	(34 180)	(37 571)	(35 005)	(17 360)	13 764	29 749	(80 603)
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>1 672 772</b>	<b>(37 571)</b>	<b>161 045</b>	<b>242 161</b>	<b>(1 527)</b>	<b>47 537</b>	<b>2 084 417</b>
Émissions	164 010	-	43 955	6 067	-	4 909	218 941
Remboursements	(264 082)	-	(15 500)	(65 111)	-	(35 835)	(380 530)
Variations de change	10 152	-	(942)	(26 249)	(1)	(497)	(17 537)
Autres mouvements	(166 279)	22 744	(32 840)	179 089	(6 963)	29 038	24 789
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>1 416 572</b>	<b>(14 827)</b>	<b>155 718</b>	<b>335 956</b>	<b>(8 491)</b>	<b>45 153</b>	<b>1 930 081</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
Endettement brut	1 915 205	2 070 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13)	(493 547)	(503 597)
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>1 421 658</b>	<b>1 566 705</b>

### 16.1.1 Dettes financières

#### Répartition des dettes financières par catégories et échéances

Au 31 décembre 2023							
(en milliers d'euros)	<b>Total</b>	2024	2025	2026	2027	2028	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 613 499	233 105	213 222	145 751	30 421	451 229	539 769
Dont instruments financiers Actif	(23 318)	(8 491)	-	(2 991)	(10 454)	-	(1 382)
Dont instruments financiers Passif	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	21 289	15 061	3 650	572	741	741	524
Obligations locatives	200 870	45 153	49 439	21 885	14 591	10 828	58 975
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	79 547	79 547	-	-	-	-	-
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 915 205</b>	<b>372 866</b>	<b>266 311</b>	<b>168 208</b>	<b>45 753</b>	<b>462 799</b>	<b>599 268</b>
Dont billets de trésorerie	405 500	-	-	-	-	405 500	-

Au 31 décembre 2022							
(en milliers d'euros)	<b>Total</b>	2023	2024	2025	2026	2027	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 783 092	167 717	241 008	700 896	146 297	1 383	525 790
Dont instruments financiers Actif	(39 098)	(1 527)	(7 703)	-	(5 665)	(21 843)	(2 360)
Dont instruments financiers Passif	675	316	71	-	55	211	22
Emprunts et dettes financières divers	25 644	19 933	3 308	564	773	773	295
Obligations locatives	208 580	47 537	33 136	23 589	17 762	12 220	74 337
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	52 986	52 986	-	-	-	-	-
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>2 070 302</b>	<b>288 172</b>	<b>277 452</b>	<b>725 049</b>	<b>164 832</b>	<b>14 375</b>	<b>600 422</b>
Dont billets de trésorerie	438 500	-	-	438 500	-	-	-

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées du financement *Schuldschein* en France, de lignes bilatérales en Afrique de l'Ouest, de dettes IFRS 16, ainsi que des soldes créditeurs de banque.

#### Réconciliation des dettes financières avec le tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Variation monétaire			Variation non monétaire		<b>Total</b>
	Ouverture	Émissions	Remboursements	Variation de change	Autres mouvements	
Dettes financières et options de vente >1 an	1 291 434	419 811	(9 624)	5 332	(34 180)	1 672 772
Instruments financiers actif >1 an	-	-	-	-	(37 571)	(37 571)
Obligations locatives >1 an	159 883	-	(13 743)	1 520	13 384	161 045
Dettes financières et options de vente <1 an	371 119	42 387	(128 703)	(25 282)	(17 360)	242 161
Instruments financiers actif <1 an	(15 892)	-	-	601	13 764	(1 527)
Obligations locatives <1 an	55 502	-	(44 671)	(437)	37 143	47 537
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>1 862 046</b>	<b>462 197</b>	<b>(196 741)</b>	<b>(18 265)</b>	<b>(24 819)</b>	<b>2 084 418</b>
Dettes financières et options de vente >1 an	1 672 772	164 010	(264 082)	10 152	(166 279)	1 416 572
Instruments financiers actif >1 an	(37 571)	-	-	-	22 744	(14 827)
Obligations locatives >1 an	161 045	-	(15 500)	(942)	11 115	155 718
Dettes financières et options de vente <1 an	242 161	6 067	(65 111)	(26 249)	179 089	335 956
Instruments financiers actif <1 an	(1 527)	-	-	(1)	(6 963)	(8 491)
Obligations locatives <1 an	47 537	-	(35 835)	(497)	33 948	45 153
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>2 084 418</b>	<b>170 077</b>	<b>(380 530)</b>	<b>(17 537)</b>	<b>73 653</b>	<b>1 930 081</b>

## Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swap de devises)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Euro	1 358 281	1 624 715
Dollar américain	37 609	38 201
Livre turque	14 708	58 426
Franc CFA	185 391	124 571
Franc suisse	212 451	103 943
Ouguiya mauritanien	70	5 274
Livre égyptienne	25 228	30 364
Roupie indienne	31 046	34 288
Tengué Kazakh	180	288
Real Brésilien	50 242	50 231
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 205</b>	<b>2 070 302</b>

Selon le taux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Taux fixe	982 963	1 020 965
Taux variable	932 242	1 049 336
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 205</b>	<b>2 070 302</b>

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2023 est de 3,97%, en hausse par rapport au 31 décembre 2022 (3,56%). La maturité moyenne de la dette au 31 décembre 2023 est égale à 5,4 ans (4,9 au 31 décembre 2022).

## 16.1.2 Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

## Méthode comptable

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;
- en diminution des capitaux propres – part du Groupe – pour les options émises après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat – part du Groupe – reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

## Hypothèses, estimations et jugements

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010) ;
- soit en contrepartie des capitaux propres part du Groupe (options émises après le 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Au 31 décembre 2023, plusieurs accords entre Vicat et les actionnaires minoritaires de plusieurs filiales comportent des options de vente exerçables à tout moment. Ces options de vente s'élèvent à 14,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 et correspondent à la valeur actualisée du prix d'exercice de ces dernières.

## 16.2 Instruments financiers

### Méthode comptable

#### Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti, dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

#### Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des swaps et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et swaps de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

L'application de la comptabilité de couverture entraîne les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

## Hypothèses, estimations et jugements

### Actifs financiers

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre. Pour certains titres non consolidés non cotés, la méthode du coût a cependant été maintenue dans la mesure où elle constitue la meilleure approximation disponible de la juste valeur.

### Instruments dérivés et relations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan et sont estimés à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des swaps de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;

- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés a été estimé en retenant une exposition au défaut calculée selon la méthode des « add-ons forfaitaires », une perte en cas de défaut de 40% et une probabilité de défaut déterminée à partir des ratings des banques ou de celui estimé du Groupe. L'impact sur la juste valeur n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

Le groupe Vicat a continué sans difficulté à gérer ses instruments de couverture et son risque de liquidité durant tout l'exercice comme en témoignent les éléments ci-dessous :

## Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2023 :

(en milliers d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	142 262	113 000	-
Passifs et commandes engagées	(164 753)	(127 189)	(6 143)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(22 491)</b>	<b>(14 189)</b>	<b>(6 143)</b>
Couvertures	7 090	2 666	1 280
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(15 401)</b>	<b>(11 523)</b>	<b>(4 863)</b>

## Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de un, cinq, sept et dix ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt <sup>(1)</sup>	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt <sup>(2)</sup>
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	(5 463)	(223)
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	5 646	222

(1) Un montant de signe positif correspond à une baisse des frais financiers.

(2) Un montant de signe négatif correspond à une baisse de la dette.

## Risque de liquidité

Le Groupe a finalisé le refinancement anticipé de ses lignes de liquidité qui arrivaient à échéance fin 2024 et début 2025.

En particulier, le Groupe a refinancé son crédit syndiqué et a augmenté son montant de 550 millions d'euros à 600 millions d'euros et a également refinancé et augmenté ses lignes bilatérales bancaires passant ainsi de 240 millions d'euros à 280 millions d'euros. L'ensemble de ces lignes ont une échéance de cinq ans, renouvelable deux fois pour une période d'un an.

Ces nouvelles lignes, au format « *Sustainability-Linked Loan* », sont alignées sur les objectifs de décarbonation du groupe Vicat à horizon 2030.

En parallèle, le Groupe bénéficie d'une ligne de liquidité additionnelle de 20 millions d'euros d'échéance deux ans, non incluse dans ce renouvellement.

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 683 millions d'euros au 31 décembre 2023 (400 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 550 millions d'euros, utilisé à hauteur de 405,5 millions d'euros au 31 décembre 2023. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant équivalent à celui des billets émis, soit 550 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« *leverage* » correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (« *gearing* » correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de « *gearing* » (47,13%) et de « *leverage* » (1,92), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2023, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2023 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (en devises)	Valeur nominale (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Maturité résiduelle		
				<1 an (en euros)	1-5 ans (en euros)	>5 ans (en euros)
<b>COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>						
Instruments de taux d'intérêt						
■ Caps Euro	714 500 €	714 500	21 684	3 829	16 473	1 382
<b>INSTRUMENTS DE CHANGE</b>						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupe						
■ VAT \$	153 000 \$	138 462	1 635	1 635	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>852 962</b>	<b>23 319</b>	<b>5 464</b>	<b>16 473</b>	<b>1 382</b>

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2023 :

(en millions d'euros)	31 décembre 2023
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	-
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	23,3
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (cf. note 11)	47,5



**NOTE 17 PASSIFS CIRCULANTS****17.1 Fournisseurs et comptes rattachés**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
<b>Ouverture</b>	<b>540 374</b>	<b>459 647</b>
Variations	(12 222)	89 571
Variations de change	(25 632)	(8 821)
Variations de périmètre	481	3
Autres mouvements	490	(27)
<b>CLÔTURE</b>	<b>503 490</b>	<b>540 374</b>

**17.2 Autres dettes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
Dettes sociales	95 530	83 556
Dettes fiscales	113 977	92 815
Autres dettes et comptes de régularisation	125 238	108 010
<b>TOTAL</b>	<b>334 745</b>	<b>284 381</b>

**NOTE 18 FLUX DE TRÉSORERIE****18.1 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles**

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2023 par le Groupe se sont élevés à 609 millions d'euros contre 357 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Cette augmentation des flux de trésorerie, générés par les activités opérationnelles entre 2023 et 2022, provient principalement de la

capacité d'autofinancement pour +128 millions d'euros (589 millions d'euros en 2023 par rapport à 461 millions d'euros en 2022) et de la variation favorable du besoin en fonds de roulement de +124 millions d'euros par rapport à 2022 (+20 millions d'euros en 2023 par rapport à -104 millions d'euros en 2022).

<i>(en milliers d'euros)</i>	BFR 1 <sup>er</sup> janvier 2022			BFR 31 décembre 2022			<b>BFR 31 décembre 2023</b>
	Variation BFR	Autres variations	Variation BFR	Autres variations	Variation BFR	Autres variations	
Stocks	429 243	138 032	(6 481)	560 794	29 252	(21 341)	568 705
Clients et autres débiteurs	642 510	70 338	15 737	728 585	25 914	(55 340)	699 160
Fournisseurs et autres créditeurs	(730 001)	(104 238)	17 128	(817 111)	(74 530)	58 145	(833 497)
<b>BFR</b>	<b>341 752</b>	<b>104 132</b>	<b>26 384</b>	<b>472 268</b>	<b>(19 364)</b>	<b>(18 536)</b>	<b>434 368</b>

**18.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement**

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2023 par le Groupe se sont élevés à -314 millions d'euros contre -478 millions d'euros en 2022.

**Acquisitions d'investissements incorporels et corporels**

Ils intègrent les décaissements nets effectués pour les investissements industriels (300 millions d'euros en 2023 et 408 millions d'euros en 2022) correspondant pour l'essentiel, en 2023 et en 2022, à des investissements réalisés au Sénégal, en France et aux États-Unis.

**Acquisitions/cessions de titres consolidés**

Les opérations d'acquisition/cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2023 se sont traduites par un décaissement global de -1 million d'euros. Les principaux décaissements de la période sont liés à des acquisitions des participations majoritaires en France.

## INFORMATIONS SECTORIELLES

## Méthode comptable

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux zones géographiques et aux activités.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des six zones géographiques suivantes dans lesquelles le Groupe exerce ses activités et qui peuvent regrouper, comme le permet la norme IFRS 8, les pays présentant des similitudes :

- la France ;
- la zone Europe (hors France) regroupant la Suisse et l'Italie ;
- la zone Amériques regroupant les États-Unis et le Brésil ;
- la zone Asie regroupant l'Inde et le Kazakhstan ;
- la zone Méditerranée composée de la Turquie et de l'Égypte ;
- la zone Afrique, réunissant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Cette organisation par zones géographiques permet d'appréhender la nature et les impacts financiers des environnements économiques dans lesquels le Groupe opère et traduit bien son organisation matricielle ainsi que la prédominance des aspects géographiques dans les analyses stratégiques présentées à la Direction générale. Une information additionnelle plus synthétique est présentée par secteurs d'activité.

Les indicateurs de gestion présentés au titre de ces secteurs opérationnels ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT courant, Actifs non courants, Capitaux nets investis, Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

## Informations par activité

31 décembre 2023

*(en milliers d'euros)*

	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 526 061	1 509 753	452 810	4 488 623
Éliminations inter – secteurs	(372 898)	(40 139)	(138 391)	(551 429)
Chiffre d'affaires consolidé	2 153 163	1 469 613	314 418	3 937 195
EBITDA (cf. définition des indicateurs de gestion)	543 665	169 257	26 827	739 749
EBIT courant (cf. définition des indicateurs de gestion)	346 150	76 299	10 305	432 754
<b>BILAN</b>				
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	3 069 937	1 036 210	130 827	4 236 974

31 décembre 2022

*(en milliers d'euros)*

	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 296 140	1 398 356	454 016	4 148 512
Éliminations inter – secteurs	(331 787)	(35 697)	(138 965)	(506 449)
Chiffre d'affaires consolidé	1 964 353	1 362 659	315 051	3 642 063
EBITDA (cf. définition des indicateurs de gestion)	411 282	131 600	27 238	570 120
EBIT courant (cf. définition des indicateurs de gestion)	232 577	41 608	10 280	284 465
<b>BILAN</b>				
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	3 034 185	1 005 667	172 190	4 212 041

<sup>(1)</sup> Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

## Information par secteur géographique

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2023	Europe						Total
(en milliers d'euros sauf effectifs)	France	(hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 254 198	409 108	979 388	492 136	464 568	383 969	3 983 367
Éliminations inter-pays	(43 295)	(2 200)	-	(138)	(332)	(206)	(46 172)
Chiffre d'affaires consolidé	1 210 903	406 908	979 388	491 997	464 235	383 763	3 937 195
EBITDA (cf. définition des indicateurs de gestion)	211 799	101 495	215 867	88 281	67 833	54 473	739 749
EBIT courant (cf. définition des indicateurs de gestion)	110 566	65 722	138 964	56 266	47 983	13 253	432 754
<b>BILAN</b>							
Total des actifs non courants	953 523	677 400	1 338 651	619 128	346 569	661 345	4 596 617
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	865 312	590 591	1 086 306	613 359	396 668	684 737	4 236 974
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	130 503	27 168	74 372	8 823	22 554	112 002	375 423
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(99 801)	(35 935)	(75 214)	(32 192)	(20 373)	(36 327)	(299 842)
Effectif moyen	3 279	710	2 293	1 202	1 448	971	9 903

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

31 décembre 2022	Europe						Total
(en milliers d'euros sauf effectifs)	France	(hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 217 775	391 328	859 532	499 958	374 081	345 293	3 687 966
Éliminations inter-pays	(40 299)	(3 280)	-	(94)	-	(2 231)	(45 903)
Chiffre d'affaires consolidé	1 177 476	388 048	859 532	499 864	374 081	343 062	3 642 063
EBITDA (cf. définition des indicateurs de gestion)	171 803	85 250	135 001	98 305	43 799	35 962	570 120
EBIT courant (cf. définition des indicateurs de gestion)	75 101	50 950	72 212	64 328	19 806	2 068	284 465
<b>BILAN</b>							
Total des actifs non courants	943 417	672 119	1 362 105	668 107	355 543	593 427	4 594 719
Capitaux nets investis <sup>(1)</sup>	934 496	553 543	1 060 014	645 295	386 731	631 963	4 212 041
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	143 015	36 330	164 769	26 854	26 389	84 740	482 098
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(95 642)	(33 931)	(61 788)	(33 882)	(23 536)	(31 868)	(280 649)
Effectif moyen	3 282	711	2 216	1 227	1 352	957	9 745

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

## AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 19 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2023 ont été les suivantes :

M. Guy Sidos : 1 743 350 euros et M. Didier Petetin : 570 874 euros.

Ces sommes correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, pour compenser partiellement la perte du régime de retraite surcomplémentaire (« Article 39 »), un plan d'attribution

gratuite d'actions (« AGA ») a été mis en place au cours de l'exercice 2021. Les deux mandataires susvisés en ont été bénéficiaires, ainsi que les quelques cadres qui avaient le bénéfice de ce régime de retraite surcomplémentaire. Au titre de ce plan d'AGA, au cours de l'exercice 2023, M. Guy Sidos a acquis 13 078 actions au cours de 27,25 euros et M. Didier Petetin a acquis 823 actions au cours de 27,25 euros.

En dehors de ce plan d'AGA, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés ; en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

## NOTE 20 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 19, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement

ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2023 et 2022 est la suivante par nature de partie liée :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023				31 décembre 2022			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	7 612	4 960	8 981	1 392	4 251	2 689	5 518	972
Autres parties liées	20	1 238	3	336	-	1 224	-	120
<b>TOTAL</b>	<b>7 632</b>	<b>6 198</b>	<b>8 984</b>	<b>1 728</b>	<b>4 251</b>	<b>3 913</b>	<b>5 518</b>	<b>1 092</b>

**NOTE 21 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes de l'exercice 2023 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

2023 <i>(en milliers d'euros)</i>	KPMG Audit		Wolff & associés		Autres	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
<b>AUDIT</b>						
Certification des comptes individuels et consolidés	1 278	47%	505	18%	963	35%
■ Vicat SA	332	58%	240	42%	-	-
■ Entités contrôlées	946	44%	265	12%	963	44%
Services autres que la certification des comptes	-	-	-	-	-	-
■ Vicat SA	-	-	-	-	-	-
■ Entités contrôlées	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total Audit</b>	<b>1 278</b>	<b>47%</b>	<b>505</b>	<b>18%</b>	<b>963</b>	<b>35%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>						
Juridique, fiscal, social et autres	-	-	-	-	120	100%
<b>Sous-total Autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 278</b>	<b>45%</b>	<b>505</b>	<b>18%</b>	<b>1 083</b>	<b>38%</b>

**NOTE 22 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

**NOTE 23 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2023****Intégration globale : France**

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2023	31 décembre 2022
VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	-	-
AGENCY BULK CHARTERING VICAT	France	Nantes	49,99	49,99
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	France	L'Isle-d'Abeau	49,98	49,98
LES ATELIERS DU GRANIER	France	Chapareillan	99,98	99,98
BÉTON VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
BÉTON TRAVAUX	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
CENTRE D'ÉTUDE DES MATÉRIAUX ET DES BÉTONS	France	Fillinges	79,99	79,99
DELTA POMPAGE	France	Chambéry	99,98	99,98
GRANULATS VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
PARFICIM	France	L'Isle-d'Abeau	100,00	100,00
SATMA	France	L'Isle-d'Abeau	100,00	100,00
SATM	France	Chambéry	99,98	99,98
SIGMA BÉTON	France	L'Isle-d'Abeau	99,99	99,99
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98

## Intégration globale : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2023	31 décembre 2022
CIPLAN	Brésil	Brasilia	76,18	76,18
VICAT BRASIL	Brésil	Brasilia	(1)	100,00
SINAI CEMENT COMPANY	Égypte	Le Caire	67,18	67,18
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	90,00	90,00
MYNARAL TAS COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	90,00	90,00
BUILDERS CONCRETE	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
KIRKPATRICK	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
WALKER CONCRETE	États-Unis d'Amérique	Géorgie	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	Italie	Gênes	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI	Mali	Bamako	94,90	94,90
GECAMINES	Sénégal	Thiès	100,00	100,00
POSTOUDIOKOUL	Sénégal	Rufisque (Dakar)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	Sénégal	Rufisque (Dakar)	99,90	99,90
ALTOLA AG	Suisse	Olten (Solothurn)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG	Suisse	Aebisholz (Soleure)	100,00	100,00
BETON AG BASEL	Suisse	Bale	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	Suisse	Interlaken (Bern)	75,42	75,42
BETONPUMPEN OBERLAND SA AARETAL	Suisse	Wimmis (Bern)	82,46	82,46
EMME KIES + BETON AG	Suisse	Lützelflüh (Bern)	66,67	66,67
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	Suisse	Langenthal (Bern)	81,17	81,17
FRISCHBETON THUN AG	Suisse	Thoune (Bern)	53,48	53,48
KIESTAG KIESWERK STEINIGAND AG	Suisse	Wimmis (Bern)	98,55	98,55
KIES NEUENDORF AG	Suisse	Neuendorf (Soleure)	50,00	50,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	Suisse	Hauterive (Fribourg)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER WERK BLAUSEE MITHOLZ AG	Suisse	Kandergrund (Bern)	98,55	98,55
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT AG	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	100,00	100,00
SONNEVILLE AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BETON JURA SA	Suisse	Belprahon (Bern)	84,81	84,81
VIGIER BETON KIES SEELAND AG	Suisse	Lyss (Bern)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA	Suisse	St. Ursen (Fribourg)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG	Suisse	Safnern (Bern)	96,12	94,24
VIGIER CEMENT AG	Suisse	Pery-la Heutte (Bern)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER RAIL AG	Suisse	Müntschemier (Bern)	100,00	100,00
VIGIER TRANSPORT AG	Suisse	Bellach (Soleure)	100,00	100,00
VITRANS AG	Suisse	Pery-la Heutte (Bern)	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BASTAS HAZIR BETON	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BIKILTAS	Turquie	Konya	100,00	100,00
KONYA CIMENTO	Turquie	Konya	83,08	83,08
KONYA HAZIR BETON	Turquie	Konya	83,08	83,08
TAMTAS	Turquie	Ankara	100,00	100,00
MAURICIM	Mauritanie	Nouakchott	100,00	100,00
BHARATHI CEMENT	Inde	Hyderabad	51,02	51,02
KALBURGI CEMENT	Inde	Hyderabad	99,99	99,99

(1) Entité fusionnée au cours de l'exercice 2023.

## Mise en équivalence : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2023	31 décembre 2022
ALTèreNATIVE	France	L'Isle-d'Abeau	49,99	49,99
BIOVAL	France	L'Isle-d'Abeau	50,00	39,99
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	France	Épervans	33,28	33,28
DRAGAGES ET CARRIÈRES	France	Épervans	49,98	49,98
SABLIÈRES DU CENTRE	France	Les Martres-d'Artière	49,99	49,99
SCI ABBÉ CALÈS	France	Chambéry	69,99	69,99
EST LYONNAIS GRANULATS	France	Dijon	33,33	33,33

## Mise en équivalence : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2023	31 décembre 2022
HYDROELECTRA	Suisse	Au (St. Gallen)	50,00	50,00
GRAVIÈRE DE LA-CLAIIE-AUX-MOINES	Suisse	Savigny	35,00	35,00
PROBETON	Suisse	Vernier	50,20	50,20
VACARBO AG	Suisse	Luterbach	50,00	-
VITO RECYCLING SA	Suisse	Pery-la Heutte (Bern)	50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG	Suisse	Bern	50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	Égypte	Le Caire	17,06	17,06
PLANALTO	Brésil	Brasilia	37,33	37,33